

## Communiqué DE PRESSE

Grenoble, le 21 avril 2015



# QUALITÉ DE L'AIR EN 2014 : pourquoi faut-il rester mobilisés ?



## BONNE NOUVELLE

L'année 2014 a été particulièrement épargnée par les épisodes de pollution aux particules et à l'ozone en raison de conditions météorologiques favorables. Cependant, l'exposition moyenne sur l'année (exposition chronique) demeure encore trop élevée pour les principaux polluants : particules (PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub>), dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et ozone (O<sub>3</sub>).

Même si la situation exceptionnelle en 2014 est à nuancer, il n'en demeure pas moins qu'une tendance à l'amélioration globale de la qualité de l'air se dessine sur les dix dernières années, preuve que nos efforts individuels et collectifs pour réduire les émissions de polluants portent leurs fruits.

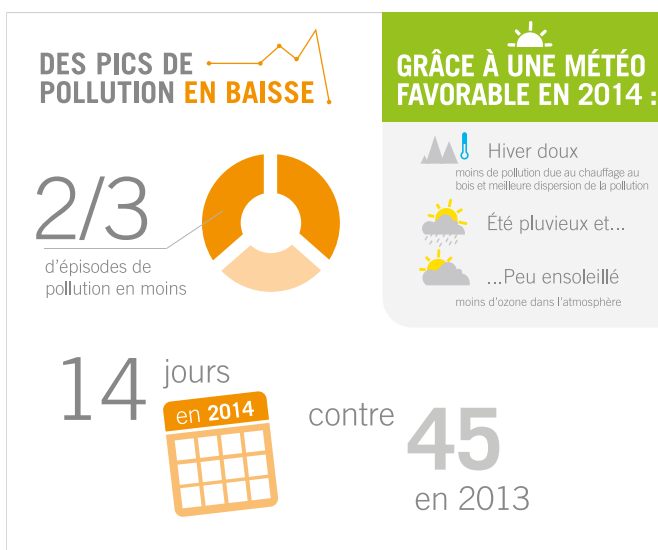
Restons donc mobilisés pour améliorer durablement la qualité de l'air en Rhône-Alpes et dans la région grenobloise !

## UNE BAISSÉ DES EFFETS DE PICS EN RAISON D'UNE MÉTÉO PARTICULIÈREMENT FAVORABLE...

L'année 2014 a été marquée par un nombre d'épisodes de pollution particulièrement faible sur l'ensemble de la région, comme dans le bassin grenoblois où le dispositif préfectoral de gestion des épisodes pollués a été activé 14 journées contre 45 en 2013. Comme les années précédentes, les épisodes pollués ont été majoritairement liés aux PM<sub>10</sub> (92% des cas).

En 2014, le nombre de pics de pollution aux PM<sub>10</sub> est exceptionnellement bas. C'est la première année, depuis que le seuil réglementaire journalier est applicable (2005), qu'il est respecté au niveau de toutes les stations de mesure de la région grenobloise et notamment dans les zones de proximité des grands axes routiers. Les pics d'ozone ont également été assez peu nombreux en 2014. La valeur cible pour la santé n'a toutefois pas été respectée dans une partie du Vercors et dans le sud de la région grenobloise.

Le nombre relativement limité de pics de PM<sub>10</sub> et d'ozone en 2014 s'explique essentiellement par des conditions météorologiques particulièrement favorables, avec un hiver doux limitant les rejets de particules dues chauffage au bois non performant, et un été pluvieux et peu ensoleillé limitant la formation d'ozone.



## ... MAIS DES NIVEAUX DE POLLUANTS DANS L'AIR ENCORE TROP ÉLEVÉS EN MOYENNE SUR L'ANNÉE 2014.

La baisse du nombre de pics est à relativiser en regard de l'exposition chronique des grenoblois à la pollution tout au long de l'année. Plusieurs valeurs réglementaires ou sanitaires ont été dépassées sur une part notable du territoire. Elles concernent principalement :

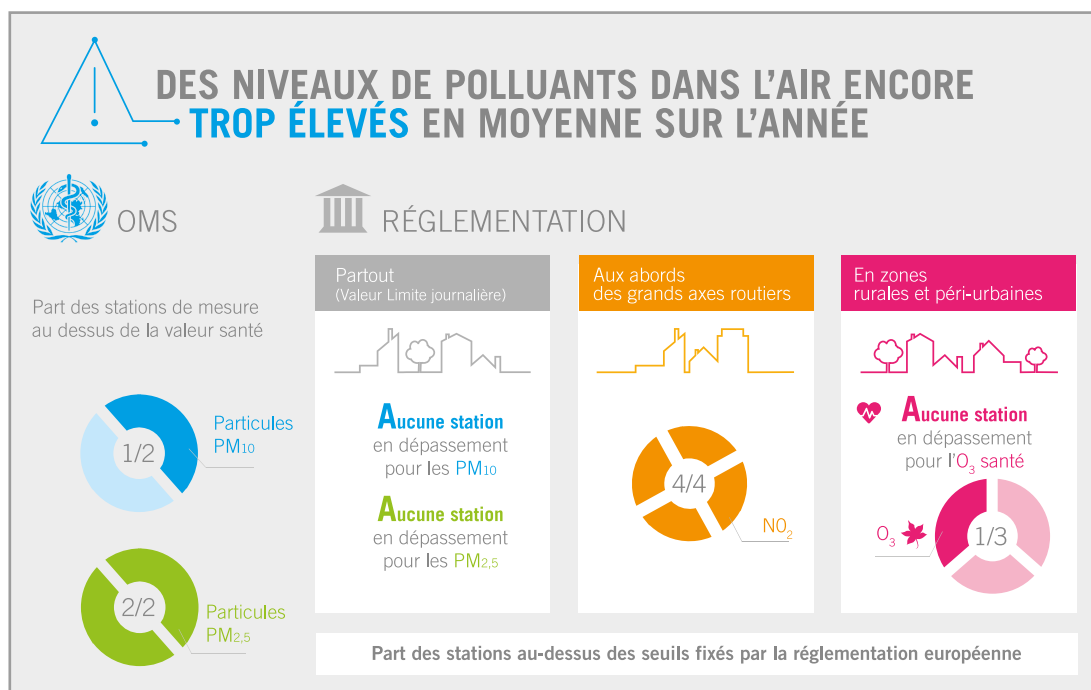
- Les PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub> issues des transports routiers, du chauffage au bois non performant et de certaines activités industrielles.
- Le NO<sub>2</sub>, traceur de la pollution liée au trafic routier.

- L'O<sub>3</sub>, polluant estival formé par réaction avec d'autres polluants sous l'effet des rayons du soleil.

La valeur réglementaire annuelle pour les PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub> est respectée dans la région grenobloise, comme partout en Rhône-Alpes. Néanmoins, et malgré une légère diminution en 2014 causée par des conditions météorologiques particulières, les niveaux observés restent supérieurs aux valeurs préconisées par l'Organisation Mondiale de la Santé<sup>1</sup> sur une large part du territoire. Les zones les plus touchées sont les fonds de vallée et la proximité des axes routiers.

Le NO<sub>2</sub> est un polluant essentiellement lié aux transports routiers. Le cœur de l'agglomération grenobloise et les bordures de grandes voiries sont particulièrement touchées. En 2014, comme les années précédentes, le seuil réglementaire annuel est dépassé à proximité des grands axes routiers de la région grenobloise.

La valeur cible pour la santé concernant l'O<sub>3</sub> est respectée dans le centre et au nord de l'agglomération grenobloise, le sud et le Vercors étant plus touchés. La valeur cible de l'O<sub>3</sub> pour la protection de la végétation est dépassée.



## UNE TENDANCE GLOBALE À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SE VÉRIFIE SUR LES DIX DERNIÈRES ANNÉES EN RHÔNE-ALPES

L'évolution des concentrations moyennes annuelles montre une très nette réduction des polluants d'origine industrielle dont la baisse peut atteindre près de 80 % pour le benzène et près de 60 % pour le dioxyde de soufre au cours des dix dernières années.

Même si la tendance est plus modérée pour les PM<sub>10</sub>, PM<sub>2.5</sub> et le NO<sub>2</sub>, elle n'en est pas moins réelle avec des baisses régulières de -45% à -15 % sur dix ans selon le polluant considéré.

L'O<sub>3</sub> est le polluant pour lequel l'évolution est la moins marquée (-7%) car sa formation est surtout dépendante des conditions météorologiques estivales (ensoleillement).

<sup>1</sup> Ces valeurs de référence sont celles sur lesquelles se basent la plupart des études sanitaires nationales ou européennes sur les effets de la pollution de l'air.

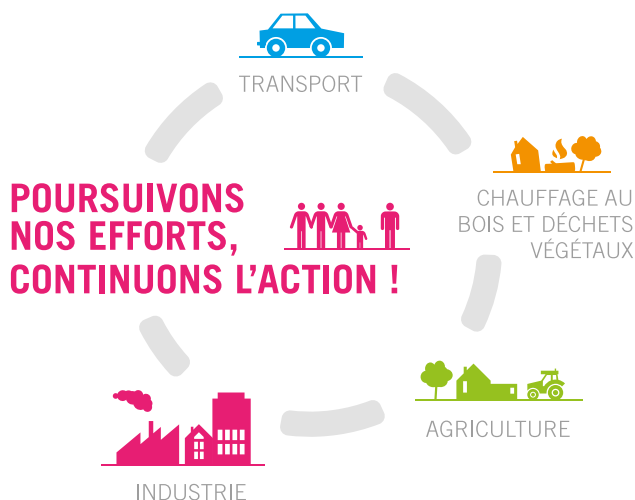


## CES 10 DERNIÈRES ANNÉES LA QUALITÉ DE L'AIR S'AMÉLIORE

ÉVOLUTION DES NIVEAUX MOYENS DES POLLUANTS SUR LA RÉGION



### POURSUIVONS NOS EFFORTS, CONTINUONS L'ACTION !



Le transport routier et le chauffage individuel au bois non performant constituent les sources de pollution sur lesquelles la marge de progrès est la plus importante. À titre individuel comme collectif, nous pouvons tous agir !

#### Des efforts collectifs

En 2014, le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la région grenobloise a été révisé, de même que ceux des agglomérations lyonnaise et stéphanoise, qui sont venus s'ajouter au PPA de la Vallée de l'Arve approuvé en 2012. Ils visent la réduction pérenne des émissions de polluants (PM<sub>10</sub>, NO<sub>2</sub>) pour limiter l'exposition de la population et comportent une vingtaine de mesures réparties par secteur d'activité<sup>2</sup>. En outre, des collectivités de la région grenobloise engagent aussi des actions visant à améliorer la qualité de l'air et à accompagner le changement de comportement des habitants.

Révisé et mis en application en 2014, l'arrêté inter préfectoral de gestion des épisodes pollués propose une avancée importante grâce au renforcement des actions de réduction des émissions pour couvrir, en cas d'épisode, les principales sources de pollution.

L'année 2015 place les enjeux énergie et climat au cœur de l'actualité. Air Rhône-Alpes appelle à une mobilisation collective en faveur de politiques croisées air-climat-énergie seules à mêmes de traiter de façon convergente les problèmes liés à la « pollution de l'air » et aux dérèglements climatiques.

#### Des efforts individuels

Air Rhône-Alpes développe une démarche active de sensibilisation incitant à devenir acteurs d'une meilleure qualité de l'air. La campagne « [De l'air dans vos idées reçues](#) » lancée en 2013 souligne l'incidence de certaines pratiques quotidiennes sur la qualité de l'air au travers de quatre thématiques (chauffage, transports, déchets végétaux et air intérieur) et propose des solutions concrètes pour faire évoluer ses habitudes.

Air Rhône-Alpes inscrit également le citoyen au cœur de l'action en proposant, en lien avec ses partenaires, des plateformes de signalement des odeurs et de la présence de l'ambrosie. La participation du citoyen au dispositif de surveillance devrait encore s'accroître dans les prochaines années.

L'incitation à l'action passe en premier lieu par un bon niveau d'information.

Ainsi, le nouveau site Internet d'Air Rhône-Alpes, mis en ligne à l'été, offrira un accès plus direct et individualisé à l'information sur la qualité de l'air sur l'ensemble du territoire.



#### CONTACTS PRESSE :

##### Agence Bonne Réponse

Magali Desongins / Marie Tissier

[m.desongins@bonne-reponse.fr](mailto:m.desongins@bonne-reponse.fr)

[m.tissier@bonne-reponse.fr](mailto:m.tissier@bonne-reponse.fr)

Tél. 04 72 40 54 10